



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée  
3 août 2010  
Français  
Original: anglais

---

### Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention

#### Onzième session

Bonn, 2-6 août 2010

Point 5 de l'ordre du jour

#### Rapport de la session

### Projet de rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa onzième session

*Rapporteuse:* M<sup>me</sup> Teodora Obradovik-Grcarovska (ex-République yougoslave de  
Macédoine)

#### Table des matières

(À compléter)

#### **I. Ouverture de la session** (Point 1 de l'ordre du jour)

1. La onzième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention s'est tenue à l'Hôtel Maritim à Bonn (Allemagne) du 2 au 6 août 2010.

2. La Présidente du Groupe de travail, M<sup>me</sup> Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe), a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux Parties et aux observateurs.

(À compléter)

#### **II. Questions d'organisation** (Point 2 de l'ordre du jour)

##### **Adoption de l'ordre du jour** (Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 2 août, le Groupe de travail a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCE/AWGLCA/2010/9).

4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:
  1. Ouverture de la session.
  2. Questions d'organisation:
    - a) Adoption de l'ordre du jour;
    - b) Organisation des travaux de la session.
  3. Détermination des résultats devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa seizième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà.
  4. Questions diverses.
  5. Rapport de la session.

### **III. Rapports sur les points 2 b) à 4 de l'ordre du jour**

(À compléter)

### **IV. Rapport de la session**

(Point 5 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx août, le Groupe de travail a examiné le projet de rapport sur sa onzième session (FCCC/AWGLCA/2010/L.4). À la même séance, sur proposition de la Présidente, il a autorisé la Rapporteuse à achever le rapport de la session, avec le concours du secrétariat et suivant les indications de la Présidente.

### **Annexes**

(À compléter)

---